

# **LABEL COURTIER**

## **DE L'UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER VAUD**

**(USPI Vaud)**

---

### **Article 1**

#### *Règles d'éthique*

Les règles d'éthique de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud), en particulier le chapitre 3 lettre b, s'appliquent aux courtiers.

### **Article 2**

#### *Formation*

Les membres de l'USPI Vaud encouragent et soutiennent la formation professionnelle continue des courtiers qui leur sont rattachés.

Ils veillent à ce que les courtiers qui leur sont rattachés possèdent le certificat « Immobase » (délivré par USPI Formation) ou un titre professionnel jugé équivalent au plus tard une année après leur engagement.

### **Article 3**

#### *Notice de vente*

La notice de vente contient les informations minimales suivantes :

- descriptif de l'objet ;
- photos de l'objet ;
- année de construction de l'objet ;
- indication de la forme de propriété ;
- données du registre foncier ;
- plan cadastral ;
- données des polices incendie ;
- libellé des servitudes, mentions et annotations ;
- information sur le prix de vente.

Pour un lot de propriété par étages, la notice mentionne en outre les éléments suivants :

- charges annuelles ;
- fonds de rénovation ;
- données de la parcelle de base ;
- plan du lot.

#### **Article 4**

##### *Relations avec le notaire*

Les membres de l'USPI Vaud transmettent au notaire les informations qui figurent dans le formulaire annexé.

Annexe : formulaire recommandé

Adopté par l'assemblée générale de l'USPI Vaud le jeudi 14 juin 2007 à Nyon, modifié par l'assemblée générale extraordinaire du lundi 23 novembre 2009 et par l'assemblée ordinaire du jeudi 17 juin 2010.

Le président  
Anthony Collé

Le secrétaire  
Olivier Rau

**Label courtier USPI Vaud**  
**Renseignements pour acte notarié**

<b>Objet :</b>	
----------------	--

<b>Vendeurs :</b>		
Prénoms et nom :		
Adresse :		
Date de naissance :		
Prénoms du père :		
Origines :		
Etat civil :	Marié / Célibataire / Divorcé / Veuf / Partenaire enregistré	
Régime matrimonial :	Part. aux acquêts / Union des biens / Séparation des biens	

<b>Acquéreurs :</b>		
Prénoms et nom :		
Adresse :		
Date de naissance :		
Prénoms du père :		
Origines :		
Etat civil :	Marié / Célibataire / Divorcé / Veuf / Partenaire enregistré	
Régime matrimonial :	Part. aux acquêts / Union des biens / Séparation des biens	

Prix de vente :	
Acompte :	
Prêteur hypothécaire :	
Montant du prêt :	
Cédules :	
Date de la signature :	
Date de l'exécution :	
Conditions :	

**Annexes :** 1) copie du livret de famille de l'acquéreur et du vendeur ; 2) copie des servitudes ; 3) copie du contrat de courtage ; 4) notice de vente.